

5àsec R.I.F.
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 20.895.320,58 Euros
Siège social : 20 Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 418 782 025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
PRISES LE 28 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit juillet à 9 heures 30, la société 5àsec Group, S.A.S. au capital de 16.916.759,19 € dont le siège est 20, Rue du Sentier, 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 498 018 233, associée unique, représentée par Monsieur Olivier BOCCARA représentant de la société KlinCare Group Présidente de 5àSec Group, a pris au siège social, les décisions ci-après.

Monsieur Olivier BOCCARA préside la séance en sa qualité de représentant de la société KlinCare Group Présidente de la société 5 à Sec GROUP Présidente de la société 5àSec RIF.

M. le Président constate :

- que le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.
- que Madame Colette DUVAL membre du comité d'entreprise de l'unité économique et sociale est absente et excusée.

Le Président indique que le Président du Tribunal des activités économiques de Paris a le 19 juin 2026 rendu une ordonnance autorisant la prorogation du délai de réunion de l'assemblée d'approbation des comptes au 30/09/2026.

Le président dépose sur le bureau :

- La copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes titulaire
- La copie des convocations de la membre du comité d'entreprise de l'unité économique et sociale
- Le rapport de gestion du Président
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice
- Le texte des décisions proposées

Le président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués à l'associé, ont été tenus à sa disposition au siège social dans les délais légaux et statutaires.

Le président rappelle que l'associée est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice,
- Approbation desdits rapports, comptes et bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025, quitus au Président,
- Affectation des résultats,
-,
- Dissolution de la société faisant suite à la perte des capitaux propres,
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé.

DS
OB

En conséquence, il donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 4.799.143 € augmenté du report à nouveau débiteur de 6.656.528 €, soit la somme de – 11.455.671 € en report à nouveau.

QUATRIEME DECISION

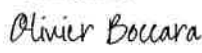
L'associé prend acte du fait que les capitaux propres de la société sont à la clôture de l'exercice inférieur à la moitié du capital social, il décide de ne pas dissoudre la société.

CINQUIEME DECISION

L'associé confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et représentant de l'associé unique.

M. Olivier BOCCARA Président de séance
et représentant de l'associé unique

DocuSigned by:

7B9AC8C7163C410...

5àSec R.I.F.
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 20.895.320 ,58 Euros
Siège social : 20 Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 418 782 025

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

LE PRESIDENT

DocuSigned by:
Olivier Boucra
7B9AC8C7163C410...

**Bilan (N-1 Approuvé)**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Frais d'établissement (II)	611 738	611 738		
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais de développement	6 558	16 558	-10 000	-10 000
Concessions, brevets et droits assimilés	808 691	810 675	-1 984	8
Fonds commercial	41 308 090	16 665 422	24 642 668	24 702 594
Autres immobilisations incorporelles	3 148 689	212 326	2 936 363	2 936 363
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Constructions	567 419	541 324	26 095	42 601
Install. techniques, matériel et outillage	10 575 634	9 798 696	776 938	456 228
Autres immobilisations corporelles	18 889 836	17 324 507	1 565 329	1 293 299
Immob. en cours / Avances et acomptes	216 578		216 578	174 124
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations	2 992 503	2 796 516	195 987	2 992 503
Autres titres immobilisés	1 082		1 082	1 082
Autres immobilisations financières	2 136 245	313 911	1 822 335	1 707 218
Total actif immobilisé (III)	80 651 326	48 479 936	32 171 390	34 296 020
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approv.	495 847	46 653	449 195	365 375
Avances / acomptes versés sur cdes				279 653
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	4 000 908	357 255	3 643 653	5 191 875
Autres créances	7 219 982		7 219 982	5 030 372
Charges constatées d'avance	888 982		888 982	806 674
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Disponibilités	1 956 132		1 956 132	1 574 524
Total actif circulant (IV)	14 561 851	403 907	14 157 944	13 248 473
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+V)	95 824 915	49 495 581	46 329 334	47 544 493

**Bilan (N-1 Approuvé)**

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	20 895 321	20 895 321
<i>Réserves</i>		
Réserve légale	495 891	495 891
Report à nouveau	-6 656 528	-5 800 475
Résultat de l'exercice	-4 799 143	-856 053
Subventions d'investissement	103 304	103 304
Total capitaux propres (I)	10 038 843	14 837 986
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques	139 196	
Total des provisions (II)	139 196	
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		563 174
Emprunts et dettes financières diverses	671	7 670
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 213 038	1 295 591
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 908 317	17 100 396
Personnel	2 199 310	1 947 622
Organismes sociaux	1 108 932	1 193 192
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 878 634	1 629 113
Autres dettes fiscales et sociales	296 930	287 117
Dettes fiscales et sociales	5 483 806	5 057 044
Autres dettes	14 545 463	8 682 632
Total des dettes (III)	36 151 295	32 706 507
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	46 329 334	47 544 493

**Compte de résultat (N-1 Approuvé)**

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	1 322	1 682	-360	-21,41
Production vendue	38 264 498	37 979 747	284 751	0,75
Montant net du chiffre d'affaires	38 265 820	37 981 429	284 391	0,75
Subventions		222 768	-222 768	-100,00
Reprises sur amort., dép. et provisions	101 462	568 647	-467 185	-82,16
Produits des cessions d'immobilisations	6 783		6 783	
Autres produits	129 712	123 277	6 435	5,22
Total des produits d'exploitation	38 503 776	38 896 121	-392 345	-1,01
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	43 110	52 780	-9 670	-18,32
Achats de m.p & aut.approv.	2 171 121	1 973 714	197 406	10,00
Variation de stock (m.p.)	-120 723	105 210	-225 933	-214,75
Autres achats & charges externes	19 234 272	19 162 725	71 546	0,37
Impôts, taxes et vers. assim.	757 273	807 913	-50 640	-6,27
Salaires	12 570 873	12 266 093	304 780	2,48
Cotisations sociales	2 731 769	2 781 320	-49 551	-1,78
Dotations aux amort. et aux dépréciations	2 017 906	1 597 300	420 605	26,33
Sur immob. : dotations aux amort.	591 844	648 323	-56 479	-8,71
Sur immob. : dotations aux dép.	1 230 094	674 000	556 094	82,51
Sur actif circulant : dotations aux dép.	195 967	274 977	-79 010	-28,73
Dotations aux provisions	139 196		139 196	
Valeurs comptables des immob. cédées	34 682		34 682	
Autres charges	357 705	388 090	-30 386	-7,83
Total des charges d'exploitation	39 937 182	39 135 146	802 036	2,05
Résultat d'exploitation (I – II)	-1 433 406	-239 025	-1 194 380	499,69
Quote-part sur op. faites en com				
Produits financiers				
De participations	92 981	32 200	60 781	188,76
Autres intérêts et produits assimilés				-100,00
Total des produits financiers (V	92 981	32 200	60 781	188,76
Charges financières				
Dotations aux amort. dépréciations et provisio	2 796 516		2 796 516	
Intérêts et charges assimilées	380 061	285 018	95 043	33,35
Total des charges financières (V	3 176 577	285 018	2 891 559	NS
Résultat financier (V – VI)	-3 083 596	-252 818	-2 830 778	NS

**Compte de résultat (N-1 Approuvé)**

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Résultat courant (I – II + III – IV + V – VI)	-4 517 002	-491 844	-4 025 158	818,38
Produits exceptionnels (VII)		113 118	-113 118	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		477 327	-477 327	-100,00
Résultat exceptionnel (VII – VIII)		-364 210	364 210	-100,00
Participation des salariés (IX)	282 141		282 141	
Total des produits (I + III + V + VII)	38 596 757	39 041 438	-444 681	-1,14
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +)	43 395 900	39 897 492	3 498 408	8,77
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 799 143	-856 053	-3 943 090	460,61

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS 5 A SEC RIF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 46 329 334 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 799 143 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/06/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont

Règles et méthodes comptables

désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2019-2021)

**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	618 296			618 296
– Fonds commercial	42 562 407	1 170 168		43 732 576
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 532 894			1 532 894
Immobilisations incorporelles	44 713 598	1 170 168		45 883 766
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	21 343			21 343
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	563 809		17 733	546 076
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 059 066	526 599	10 031	10 575 634
– Installations générales, agencements aménagements divers	16 575 065	584 290	95 169	17 064 187
– Matériel de transport	260 725			260 725
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 475 046	89 878		1 564 924
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	174 124	3 364 228	3 321 774	216 578
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	29 129 178	4 564 996	3 444 707	30 249 467
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	2 992 503			2 992 503
– Autres titres immobilisés	1 068			1 068
– Prêts et autres immobilisations financières	2 021 142	487 899	372 783	2 136 259
Immobilisations financières	5 014 714	487 899	372 783	5 129 831
TOTAL	78 857 491	6 223 063	3 817 490	81 263 064



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
<i>Ventilation des augmentat</i>					
Immobilisations incorporelles			1 170 168		
Immobilisations corporelles			4 564 996		
Immobilisations financières			487 899		
Augmentations de l'exercice			6 223 063		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
<i>Ventilation des diminution</i>					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	3 321 774		122 933		
Immobilisations financières			372 783		
Diminutions de l'exercice	3 321 774		495 716		

Immobilisations incorporelles

La décomposition des actifs incorporels est principalement constituée de la valeur des fonds de commerce, ainsi que de malis techniques précédemment activés. Ces actifs sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée, ils sont donc non amortissables. Dès lors, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur (règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015).

La valeur actuelle des fonds de commerce et des malis techniques est donc appréciée chaque année par référence à :

- la valeur de marché: accord de vente irrévocable sur un marché actif ou transactions récentes sur un actif similaire
- la valeur d'usage: appréciée en appliquant la méthode des Discounted Cash-Flow (D.C.F)

Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire des fonds de commerce et malis techniques est inférieure à la plus grande de ces deux valeurs.

Les dépréciations d'un fonds commercial, antérieures et postérieures à 2016, sont irréversibles et ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise comptable.

A défaut de valeur de marché et d'expertises réalisées par des tiers, la Société a retenu la méthode des DCF. Ces projections de flux de trésorerie ont été estimées, par magasin, à partir du Business Plan 2023 établi par la Direction du Groupe. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

Capex : 3% du CA (idem 2023)



Notes sur le bilan

Frais de structure : 3% du CA (idem 2023)

WACC : 11,2% du CA

Croissance à l'infini : 1,75%

Fiscalité : 25% sur la valeur terminale uniquement

Une revue avec la Direction Générale France a permis d'inventorier les sites en difficulté (ex : arrivée d'un concurrent, zone commerciale sinistrée, travaux.) et ceux pour lesquels un plan d'action a été initié (ex : rénovation des magasins). Par ailleurs, la Direction considère que, pour les actifs récemment acquis, une période de deux ans est nécessaire pour mesurer les effets positifs de leur intégration au réseau (mise en oeuvre de la politique marketing, politique prix, plan de rénovation).

Dans les deux cas (mise en oeuvre d'un nouveau projet ou acquisition récente), et dans le cas où la valeur nette comptable serait supérieure à la valeur d'usage, le Groupe procèdera à la mise sous observation du site pendant une période ne pouvant excéder deux ans.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors que les projets remplissent l'ensemble des critères prévus à l'article 311-3.2 du PCG. Ces derniers sont immobilisés au coût de production et amortis selon la durée de vie estimée du projet, sur un délai maximum de 5 années. Les montants immobilisés à ce jour correspondent à des développements sur notre logiciel de caisse P2WEB. Il s'agit des heures d'études et de mises au point effectués par les équipes "ABO". Ces frais de recherche et de développement s'intègrent plus largement dans le projet de développement de l'ERP " NA VISION " au niveau du Groupe.

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds de commerce	8 912 428		5 540 644	14 453 072
Droit au bail	1 178 690		1 220 796	2 399 486
Droit d'entrée	566 646		333 320	899 966
Mali technique			23 555 567	23 555 567
Total				
Total	10 657 764		30 650 327	41 308 090

Les principales variations de la période concernent la dépréciation constatée au titre des tests de valeur.

Dépréciation du fonds commercial : 16 665 422 euros

La valeur actuelle des fonds de commerce et des malis techniques est appréciée chaque année par référence à la :

- la valeur de marché : accord de vente irrévocable sur un marché actif ou transactions récentes sur un actif similaire
- la valeur d'usage : appréciée en appliquant la méthode des Discounted Cash-Flow (D.C.F.)

Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire des fonds de commerce et malis techniques est inférieure à la plus grande de ces deux valeurs.

Les dépréciations d'un fonds commercial, antérieures et postérieures à 2016, sont irréversibles et ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise comptable.

A défaut de valeur de marché et d'expertises réalisées par des tiers, la Société a retenu la méthode des DCF. Ces projections de flux de trésorerie ont été estimées, par magasin, à partir du Business Plan 2025 établi par la Direction du Groupe. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période.



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS 5 A SEC FRANCE 75002 PARIS	80 800	-110 353	100,00	-1 122 175
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	2 796 516		3 098 509		
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

*Notes sur le bilan*

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amo- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement			628 296			628 296
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporell		linéaire	1 021 009	1 992		1 023 001
Immobilisations incorporelles			1 649 305	1 992		1 651 297
- Terrains						
- Constructions sur sol propre	10 à 50 ans	linéaire	521 208	10 381	11 608	519 982
- Constructions sur sol d'autrui	10 à 50 ans	linéaire	21 343			21 343
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 à 20 ans	linéaire				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans	linéaire	9 602 839	201 426	5 568	9 798 696
- Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans	linéaire	15 473 424	285 605	71 075	15 687 954
- Matériel de transport	4 à 5 ans	linéaire	260 167	381		260 548
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans	linéaire	1 283 946	92 059		1 376 006
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			27 162 927	589 852	88 251	27 664 528
TOTAL			28 812 232	591 844	88 251	29 315 825



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
<i>Ventilation des dotations</i>				
Immobilisations incorporelles		1 192		
Immobilisations corporelles		589 852		
Dotations de l'exercice		591 044		

	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles		88 251	
Diminutions de l'exercice		88 251	

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 246 131 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 136 259		2 136 259
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 000 908	4 000 908	
Autres	7 219 982	7 219 982	
Capital souscrit – appelé, non versé			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Charges constatées d'avance	888 982	888 982	
Total	14 246 131	12 109 872	2 136 259

Produits à recevoir

	Montant
fae Clients	4 040
CLIENTS FACTURES A ÉTABLIR	
Fae groupe	153 524
FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	60 785
FRS AVOIR A RECEVOIR GROUPE	296 109
BONUS REPARATION – REMBT A RECEVOIR	1 127
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	1 413
Total	516 999



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	15 435 328	1 230 094		16 665 422
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	313 911	2 796 516		3 110 427
Stocks et en-cours	42 434	4 219		46 653
Créances	266 968	191 749	101 462	357 255
Total	16 058 640	4 222 577	101 462	20 179 756

Dépréciations des stocks et en-cours

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Exercice N	Exercice N-1
Stock de consommables	46 653	43 434
TOTAL	46 653	43 434

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Clients	357 255
TOTAL	357 255



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 895 260,89 euros décomposé en 1 418 927 titres d'une valeur nominale de 14,73 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 418 927	14,73
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 418 927	14,73

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-5 800 475
Résultat de l'exercice précédent	-856 053
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-6 656 528
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-6 656 528
Total des affectations	-6 656 528



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	20 895 321				20 895 321
Réserve légale	495 891				495 891
Report à Nouveau	-5 800 475	-856 053			-6 656 528
Résultat de l'exercice	-856 053	856 053	-4 799 143		-4 799 143
Subvention d'investissement	103 304				103 304
Total Capitaux Propres	14 837 986		-4 799 143		10 038 843



Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges		139 196			139 196
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		139 196			139 196
<i>Répartition des dotations et d reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		139 196			
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 34 938 256 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**) 671	671	671		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 14 908 317	14 908 317	14 908 317		
Dettes fiscales et sociales 5 483 806	5 483 806	5 483 806		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**) 14 545 463	14 545 463	14 545 463		
Produits constatés d'avance				
Total	34 938 256	34 938 256		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 543 464	543 464			
(**) Dont envers les associés 14 492 046	14 492 046			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES ‡ RECEVO	1 620 029
FOURNISSEURS GRPE ‡ RECEVO	3 056 538
PROV. CONGES PAYES	1 460 649
PROV PARTICIPATION	180 674
PROV SUR PRIMES	251 217
prov ind CDD	11 437
CH/S CONGES PAYES	331 492
CH FORFAIT 8%	29 169
CH SOC / 35 HEURES	16 789
ch / prov ind CDD	1 689
FORMATION PROFESS.	754
C.I.L	55 002
TAXE APPRENTISSAGE	72 015
ETAT CHARGES A PAYER	6 406
Abonnement Charges	1 747
Abonnement honoraire &ELARNING	27 608
Abonnement Ideal ok	15 005
Total	7 138 219

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARG CONST. AVANCE	888 982		
Total	888 982		



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a cédé son activité BtoB à la société SàSec Business société appartenant au groupe par acte sous seing privé en date du 30 avril 2024. La cession a pris effet le 1er mai 2024, moyennant le prix d'un euro.

Exécution du plan de redressement par continuation :

Le 28 avril 2020, la Société a été placée en procédure collective de redressement judiciaire. La période d'observation s'est conclue le 15 décembre 2020 par l'adoption d'un plan de redressement par continuation.

Le 23 février 2021, date d'exécution du plan, la Société a payé les dividendes des créanciers suivants :

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement.
- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date (888 K€ versé).

D'un de vue point comptable, le fait générateur de l'apurement de passif à l'égard des tiers est la date d'exécution du plan. En conséquence, au 31 décembre 2020, les dettes à l'égard des créanciers tiers figuraient toujours au passif pour un montant global de 6 477 K€ (TTC).

A ces dettes s'ajoutent 452 K€ TTC de dettes rachetées par l'actionnaire auprès de fournisseurs jugés stratégiques. L'abandon de la totalité des créances détenues par l'actionnaire a été également comptabilisé le 23 février 2021.

A la date anniversaire de l'adoption du plan de continuation par le Tribunal de commerce de Paris (15 décembre 2020), la société a payé le premier dividende pour les créanciers ayant choisi l'option longue soit un paiement échelonné de 100% du montant des créances admises selon le calendrier suivant : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan (331 K€ versé).

A la clôture, et sous réserve des contestations en cours, le total des dividendes restant à payer sur 3 ans s'élève à 2 677 K€.

Le plan d'apurement a été intégralement remboursé par anticipation par 5àSec RIF en 2025.

Le contexte global (crise de l'énergie, crise en Ukraine et au Moyen-Orient) a impliqué une inflation conséquente sur les consommables et l'énergie. La décision de relever le SMIC en France (qui sont en partie le corolaire de cette crise) est également un risque à prendre en compte.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	38 011 967		38 011 967
Ventes de marchandises	-50	1 372	1 322
Produits des activités annexes	252 531		252 531
TOTAL	38 264 448	1 372	38 265 820

Charges et produits d'exploitation et financiers

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation	92 981	32 200
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	92 981	32 200
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 796 516	
Intérêts et charges assimilées	380 061	285 018
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 176 577	285 018
Résultat financier	-3 083 596	-252 818



Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS 5 A SEC RIF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe KLINCARE GROUP.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société fait par ailleurs partie d'un groupe fiscalement intégré (article 223 A du CGI) dont la société KLINCARE GROUP constitue la tête de groupe.

La société 5 à Sec RIF calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 512 personnes.

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	450
Employés, techniciens, agents de maîtrise	47
Cadres et ingénieurs	15
Total	512

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	938 116
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	938 116
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre de l'exécution du plan de redressement par continuation de la Société, adopté par le Tribunal de Commerce de Paris en date du 15 décembre 2020, la Société s'est engagée à rembourser ses créanciers pour un montant global de 3 143 k€. (cf. Faits marquants de l'exercice).

5àSec R.I.F.
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 20.895.320 ,58 Euros
Siège social : 20 Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 418 782 025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Nous vous proposons la résolution d'affectation du résultat suivante :

« L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 4.799.143 € augmenté du report à nouveau débiteur de 6.656.528 €, soit la somme de – 11.455.671 € en report à nouveau. »

Le Président

DocuSigned by:
Olivier Bocara
7B9AC8C7163C410...

5ASEC RIF

Société par actions simplifiée

20,rue du Sentier

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

5ASEC RIF

Société par actions simplifiée

20,rue du Sentier

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société 5ASEC RIF

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5ASEC RIF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Benoit Pimont*

Benoit PIMONT

ETAT DE SYNTHESE

**Bilan (N-1 Approuvé)**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Frais d'établissement (II)	611 738	611 738		
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais de développement	6 558	16 558	-10 000	-10 000
Concessions, brevets et droits assimilés	808 691	810 675	-1 984	8
Fonds commercial	41 308 090	16 665 422	24 642 668	24 702 594
Autres immobilisations incorporelles	3 148 689	212 326	2 936 363	2 936 363
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Constructions	567 419	541 324	26 095	42 601
Install. techniques, matériel et outillage	10 575 634	9 798 696	776 938	456 228
Autres immobilisations corporelles	18 889 836	17 324 507	1 565 329	1 293 299
Immob. en cours / Avances et acomptes	216 578		216 578	174 124
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations	2 992 503	2 796 516	195 987	2 992 503
Autres titres immobilisés	1 082		1 082	1 082
Autres immobilisations financières	2 136 245	313 911	1 822 335	1 707 218
Total actif immobilisé (III)	80 651 326	48 479 936	32 171 390	34 296 020
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approv.	495 847	46 653	449 195	365 375
Avances / acomptes versés sur cdes				279 653
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	4 000 908	357 255	3 643 653	5 191 875
Autres créances	7 219 982		7 219 982	5 030 372
Charges constatées d'avance	888 982		888 982	806 674
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Disponibilités	1 956 132		1 956 132	1 574 524
Total actif circulant (IV)	14 561 851	403 907	14 157 944	13 248 473
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+V)	95 824 915	49 495 581	46 329 334	47 544 493

 **Bilan (N-1 Approuvé)**

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	20 895 321	20 895 321
Réserves		
Réserve légale	495 891	495 891
Report à nouveau	-6 656 528	-5 800 475
Résultat de l'exercice	-4 799 143	-856 053
Subventions d'investissement	103 304	103 304
Total capitaux propres (I)	10 038 843	14 837 986
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques	139 196	
Total des provisions (II)	139 196	
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		563 174
Emprunts et dettes financières diverses	671	7 670
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 213 038	1 295 591
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 908 317	17 100 396
Personnel	2 199 310	1 947 622
Organismes sociaux	1 108 932	1 193 192
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 878 634	1 629 113
Autres dettes fiscales et sociales	296 930	287 117
Dettes fiscales et sociales	5 483 806	5 057 044
Autres dettes	14 545 463	8 682 632
Total des dettes (III)	36 151 295	32 706 507
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	46 329 334	47 544 493



Compte de résultat (N-1 Approuvé)

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	1 322	1 682	-360	-21,41
Production vendue	38 264 498	37 979 747	284 751	0,75
Montant net du chiffre d'affaires	38 265 820	37 981 429	284 391	0,75
Subventions		222 768	-222 768	-100,00
Reprises sur amort., dép. et provisions	101 462	568 647	-467 185	-82,16
Produits des cessions d'immobilisations	6 783		6 783	
Autres produits	129 712	123 277	6 435	5,22
Total des produits d'exploitation	38 503 776	38 896 121	-392 345	-1,01
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	43 110	52 780	-9 670	-18,32
Achats de m.p & aut.approv.	2 171 121	1 973 714	197 406	10,00
Variation de stock (m.p.)	-120 723	105 210	-225 933	-214,75
Autres achats & charges externes	19 234 272	19 162 725	71 546	0,37
Impôts, taxes et vers. assim.	757 273	807 913	-50 640	-6,27
Salaires	12 570 873	12 266 093	304 780	2,48
Cotisations sociales	2 731 769	2 781 320	-49 551	-1,78
Dotations aux amort. et aux dépréciations	2 017 906	1 597 300	420 605	26,33
Sur immob. : dotations aux amort.	591 844	648 323	-56 479	-8,71
Sur immob. : dotations aux dép.	1 230 094	674 000	556 094	82,51
Sur actif circulant : dotations aux dép.	195 967	274 977	-79 010	-28,73
Dotations aux provisions	139 196		139 196	
Valeurs comptables des immob. cédées	34 682		34 682	
Autres charges	357 705	388 090	-30 386	-7,83
Total des charges d'exploitation	39 937 182	39 135 146	802 036	2,05
Résultat d'exploitation (I – II)	-1 433 406	-239 025	-1 194 380	499,69
Quote-part sur op. faites en com				
Produits financiers				
De participations	92 981	32 200	60 781	188,76
Autres intérêts et produits assimilés				-100,00
Total des produits financiers (V	92 981	32 200	60 781	188,76
Charges financières				
Dotations aux amort. dépréciations et provisio	2 796 516		2 796 516	
Intérêts et charges assimilées	380 061	285 018	95 043	33,35
Total des charges financières (V	3 176 577	285 018	2 891 559	NS
Résultat financier (V – VI)	-3 083 596	-252 818	-2 830 778	NS

 **Compte de résultat (N-1 Approuvé)**

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Résultat courant (I – II + III – IV + V – VI)	-4 517 002	-491 844	-4 025 158	818,38
Produits exceptionnels (VII)		113 118	-113 118	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		477 327	-477 327	-100,00
Résultat exceptionnel (VII – VIII)		-364 210	364 210	-100,00
Participation des salariés (IX)	282 141		282 141	
Total des produits (I + III + V + VII)	38 596 757	39 041 438	-444 681	-1,14
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +)	43 395 900	39 897 492	3 498 408	8,77
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 799 143	-856 053	-3 943 090	460,61

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS 5 A SEC RIF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 46 329 334 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 799 143 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/06/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Estimations comptables

Le Groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données

prévisionnelles considérées comme les plus probables.

Une évolution divergente des estimations et hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Règles et méthodes comptables

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Concernant les transferts de charges, les remboursements d'assurance sont reclassés en autres produits (27 231,52 €) et les indemnités de Sécurité Sociale viennent en diminution de la masse salariale (164 012,51 €).

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti" FIFO.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,60 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2019-2021)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	618 296			618 296
– Fonds commercial	42 562 407	1 170 168		43 732 576
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 532 894			1 532 894
Immobilisations incorporelles	44 713 598	1 170 168		45 883 766
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	21 343			21 343
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions	563 809		17 733	546 076
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 059 066	526 599	10 031	10 575 634
– Installations générales, agencements aménagements divers	16 575 065	584 290	95 169	17 064 187
– Matériel de transport	260 725			260 725
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 475 046	89 878		1 564 924
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	174 124	3 364 228	3 321 774	216 578
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	29 129 178	4 564 996	3 444 707	30 249 467
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	2 992 503			2 992 503
– Autres titres immobilisés	1 068			1 068
– Prêts et autres immobilisations financières	2 021 142	487 899	372 783	2 136 259
Immobilisations financières	5 014 714	487 899	372 783	5 129 831
TOTAL	78 857 491	6 223 063	3 817 490	81 263 064

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
<i>Ventilation des augmentat</i>					
Immobilisations incorporelles			1 170 168		
Immobilisations corporelles			4 564 996		
Immobilisations financières			487 899		
Augmentations de l'exercice			6 223 063		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
<i>Ventilation des diminution</i>					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	3 321 774		122 933		
Immobilisations financières			372 783		
Diminutions de l'exercice	3 321 774		495 716		

Immobilisations incorporelles

La décomposition des actifs incorporels est principalement constituée de la valeur des fonds de commerce, ainsi que de malis techniques précédemment activés. Ces actifs sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée, ils sont donc non amortissables. Dès lors, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur (règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015).

La valeur actuelle des fonds de commerce et des malis techniques est donc appréciée chaque année par référence à :

- la valeur de marché: accord de vente irrévocable sur un marché actif ou transactions récentes sur un actif similaire
- la valeur d'usage: appréciée en appliquant la méthode des Discounted Cash-Flow (D.C.F)

Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire des fonds de commerce et malis techniques est inférieure à la plus grande de ces deux valeurs.

Les dépréciations d'un fonds commercial, antérieures et postérieures à 2016, sont irréversibles et ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise comptable.

A défaut de valeur de marché et d'expertises réalisées par des tiers, la Société a retenu la méthode des DCF. Ces projections de flux de trésorerie ont été estimées, par magasin, à partir du Business Plan 2023 établi par la Direction du Groupe. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

Capex : 3% du CA (idem 2023)



Notes sur le bilan

Frais de structure : 3% du CA (idem 2023)

WACC : 11,2% du CA

Croissance à l'infini : 1,75%

Fiscalité : 25% sur la valeur terminale uniquement

Une revue avec la Direction Générale France a permis d'inventorier les sites en difficulté (ex : arrivée d'un concurrent, zone commerciale sinistrée, travaux.) et ceux pour lesquels un plan d'action a été initié (ex : rénovation des magasins). Par ailleurs, la Direction considère que, pour les actifs récemment acquis, une période de deux ans est nécessaire pour mesurer les effets positifs de leur intégration au réseau (mise en oeuvre de la politique marketing, politique prix, plan de rénovation).

Dans les deux cas (mise en oeuvre d'un nouveau projet ou acquisition récente), et dans le cas où la valeur nette comptable serait supérieure à la valeur d'usage, le Groupe procèdera à la mise sous observation du site pendant une période ne pouvant excéder deux ans.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors que les projets remplissent l'ensemble des critères prévus à l'article 311-3.2 du PCG. Ces derniers sont immobilisés au coût de production et amortis selon la durée de vie estimée du projet, sur un délai maximum de 5 années. Les montants immobilisés à ce jour correspondent à des développements sur notre logiciel de caisse P2WEB. Il s'agit des heures d'études et de mises au point effectués par les équipes "ABO". Ces frais de recherche et de développement s'intègrent plus largement dans le projet de développement de l'ERP " NA VISION " au niveau du Groupe.

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds de commerce	8 912 428		5 540 644	14 453 072
Droit au bail	1 178 690		1 220 796	2 399 486
Droit d'entrée	566 646		333 320	899 966
Mali technique			23 555 567	23 555 567
Total				
Total	10 657 764		30 650 327	41 308 090

Les principales variations de la période concernent la dépréciation constatée au titre des tests de valeur.

Dépréciation du fonds commercial : 16 665 422 euros

La valeur actuelle des fonds de commerce et des malis techniques est apprécié chaque année par référence à la :

- la valeur de marché : accord de vente irrévocable sur un marché actif ou transactions récentes sur un actif similaire
- la valeur d'usage : appréciée en appliquant la méthode des Discounted Cash-Flow (D.C.F.)

Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire des fonds de commerce et malis techniques est inférieure à la plus grande de ces deux valeurs.

Les dépréciations d'un fonds commercial, antérieures et postérieures à 2016, sont irréversibles et ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise comptable.

A défaut de valeur de marché et d'expertises réalisées par des tiers, la Société a retenu la méthode des DCF. Ces projections de flux de trésorerie ont été estimées, par magasin, à partir du Business Plan 2025 établi par la Direction du Groupe. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période.



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS 5 A SEC FRANCE 75002 PARIS	80 800	-110 353	100,00	-1 122 175
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	2 796 516		3 098 509		
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement			628 296			628 296
– Fonds commercial						
– Autres immobilisations incorporell		linéaire	1 021 009	1 992		1 023 001
Immobilisations incorporelles			1 649 305	1 992		1 651 297
– Terrains						
– Constructions sur sol propre	10 à 50 ans	linéaire	521 208	10 381	11 608	519 982
– Constructions sur sol d'autrui	10 à 50 ans	linéaire	21 343			21 343
– Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 à 20 ans	linéaire				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans	linéaire	9 602 839	201 426	5 568	9 798 696
– Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans	linéaire	15 473 424	285 605	71 075	15 687 954
– Matériel de transport	4 à 5 ans	linéaire	260 167	381		260 548
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans	linéaire	1 283 946	92 059		1 376 006
– Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			27 162 927	589 852	88 251	27 664 528
TOTAL			28 812 232	591 844	88 251	29 315 825



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
<i>Ventilation des dotations</i>				
Immobilisations incorporelles		1 192		
Immobilisations corporelles		589 852		
Dotations de l'exercice		591 044		

	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles		88 251	
Diminutions de l'exercice		88 251	



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 246 131 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 136 259		2 136 259
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 000 908	4 000 908	
Autres	7 219 982	7 219 982	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	888 982	888 982	
Total	14 246 131	12 109 872	2 136 259

Produits à recevoir

	Montant
fae Clients	4 040
CLIENTS FACTURES A ÉTABLIR	
Fae groupe	153 524
FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	60 785
FRS AVOIR A RECEVOIR GROUPE	296 109
BONUS REPARATION – REMBT A RECEVOIR	1 127
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	1 413
Total	516 999

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	15 435 328	1 230 094		16 665 422
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	313 911	2 796 516		3 110 427
Stocks et en-cours	42 434	4 219		46 653
Créances	266 968	191 749	101 462	357 255
Total	16 058 640	4 222 577	101 462	20 179 756

Dépréciations des stocks et en-cours

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Exercice N	Exercice N-1
Stock de consommables	46 653	42 434
TOTAL	46 653	42 434

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Clients	357 255
TOTAL	357 255



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 895 260,89 euros décomposé en 1 418 927 titres d'une valeur nominale de 14,73 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 418 927	14,73
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 418 927	14,73

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-5 800 475
Résultat de l'exercice précédent	-856 053
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-6 656 528
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-6 656 528
Total des affectations	-6 656 528



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	20 895 321				20 895 321
Réserve légale	495 891				495 891
Report à Nouveau	-5 800 475	-856 053			-6 656 528
Résultat de l'exercice	-856 053	856 053	-4 799 143		-4 799 143
Subvention d'investissement	103 304				103 304
Total Capitaux Propres	14 837 986		-4 799 143		10 038 843



Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges		139 196			139 196
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		139 196			139 196
<i>Répartition des dotations et d reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		139 196			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 34 938 256 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	671	671		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 908 317	14 908 317		
Dettes fiscales et sociales	5 483 806	5 483 806		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	14 545 463	14 545 463		
Produits constatés d'avance				
Total	34 938 256	34 938 256		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	543 464			
(**) Dont envers les associés	14 492 046			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES ± RECEVO	1 620 029
FOURNISSEURS GRPE ± RECEVO	3 056 538
PROV. CONGES PAYES	1 460 649
PROV PARTICIPATION	180 674
PROV SUR PRIMES	251 217
prov ind CDD	11 437
CH/S CONGES PAYES	331 492
CH FORFAIT 8%	29 169
CH SOC / 35 HEURES	16 789
ch / prov ind CDD	1 689
FORMATION PROFESS.	754
C.I.L	55 002
TAXE APPRENTISSAGE	72 015
ETAT CHARGES A PAYER	6 406
Abonnement Charges	1 747
Abonnement honoraire &ELARNING	27 608
Abonnement Ideal ok	15 005
Total	7 138 219

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARG CONST. AVANCE	888 982		
Total	888 982		



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a cédé son activité BtoB à la société SàSec Business société appartenant au groupe par acte sous seing privé en date du 30 avril 2024. La cession a pris effet le 1er mai 2024, moyennant le prix d'un euro.

Exécution du plan de redressement par continuation :

Le 28 avril 2020, la Société a été placée en procédure collective de redressement judiciaire. La période d'observation s'est conclue le 15 décembre 2020 par l'adoption d'un plan de redressement par continuation.

Le 23 février 2021, date d'exécution du plan, la Société a payé les dividendes des créanciers suivants :

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement.
- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date (888 K€ versé).

D'un de vue point comptable, le fait générateur de l'apurement de passif à l'égard des tiers est la date d'exécution du plan. En conséquence, au 31 décembre 2020, les dettes à l'égard des créanciers tiers figuraient toujours au passif pour un montant global de 6 477 K€ (TTC).

A ces dettes s'ajoutent 452 K€ TTC de dettes rachetées par l'actionnaire auprès de fournisseurs jugés stratégiques. L'abandon de la totalité des créances détenues par l'actionnaire a été également comptabilisé le 23 février 2021.

A la date anniversaire de l'adoption du plan de continuation par le Tribunal de commerce de Paris (15 décembre 2020), la société a payé le premier dividende pour les créanciers ayant choisi l'option longue soit un paiement échelonné de 100% du montant des créances admises selon le calendrier suivant : 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan (331 K€ versé).

A la clôture, et sous réserve des contestations en cours, le total des dividendes restant à payer sur 3 ans s'élève à 2 677 K€.

Le plan d'apurement a été intégralement remboursé par anticipation par SàSec RIF en 2025.

Le contexte global (crise de l'énergie, crise en Ukraine et au Moyen-Orient) a impliqué une inflation conséquente sur les consommables et l'énergie. La décision de relever le SMIC en France (qui sont en partie le corolaire de cette crise) est également un risque à prendre en compte.



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	38 011 967		38 011 967
Ventes de marchandises	-50	1 372	1 322
Produits des activités annexes	252 531		252 531
TOTAL	38 264 448	1 372	38 265 820

Charges et produits d'exploitation et financiers

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation	92 981	32 200
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	92 981	32 200
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 796 516	
Intérêts et charges assimilés	380 061	285 018
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 176 577	285 018
Résultat financier	-3 083 596	-252 818



Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS 5 A SEC RIF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe KLINCARE GROUP.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société fait par ailleurs partie d'un groupe fiscalement intégré (article 223 A du CGI) dont la société KLINCARE GROUP constitue la tête de groupe.

La société 5 à Sec RIF calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 533 personnes.

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	473
Employés, techniciens, agents de maîtrise	44
Cadres et ingénieurs	16
Total	533

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	938 116
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	938 116
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre de l'exécution du plan de redressement par continuation de la Société, adopté par le Tribunal de Commerce de Paris en date du 15 décembre 2020, la Société s'est engagée à rembourser ses créanciers pour un montant global de 3 143 k€. (cf. Faits marquants de l'exercice).



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 938 116 euros
La convention collective prévoit le règlement d'indemnités de fin de carrière.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à la retraite entre 166 et 172 trimestres selon les générations avec une rotation du personnel sur la base du réel constaté en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- Taux d'actualisation retenu à 3,6 % (vs 3,4 % lors de l'exercice précédent), ainsi qu'une progression annuelle de 2 % des salaires iso
- La table de mortalité utilisée est celle fournie par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE 2019-2021)
- Taux de charges sociales patronales : 50% pour les cadres et 28% pour les non cadres.